

# Documents Fiscaux 2025

## Aperçu et Calendrier

### Portefeuille futé BMO

Nous savons que la période des déclarations de revenus est importante pour les investisseurs. Selon la nature de vos placements et les opérations dans votre compte, vous pourriez recevoir divers documents et feuillets fiscaux dont vous aurez besoin pour préparer votre déclaration de revenus annuelle. Pour vous aider à recueillir les renseignements nécessaires, nous vous donnons ici un aperçu des feuillets et autres documents que BMO pourrait vous faire parvenir, et précisons leur date de disponibilité. Il convient de noter que ce calendrier peut faire l'objet de changements. Assurez-vous d'avoir reçu tous vos documents fiscaux avant d'envoyer votre déclaration de revenus à l'Agence du revenu du Canada (ARC) et à Revenu Québec (pour les résidents du Québec) pour éviter de devoir produire une modification de déclaration. À titre de rappel, la date limite d'envoi des déclarations de revenus est le **30 avril 2026** pour la plupart des contribuables canadiens.

Notez que selon vos préférences de transmission, vos documents fiscaux seront affichés sur le site Portefeuille futé BMO et/ou envoyés par la poste dès qu'ils seront disponibles. Si vous n'êtes pas déjà inscrit à l'accès aux documents fiscaux en ligne, [veuillez nous appeler](#).

Document/ feuillet fiscal	Aperçu	Date d'envoi prévue	Date de disponibilité en ligne prévue
Comptes enregistrés			
Reçus de cotisation REER (cotisations REER)			
Reçus de cotisation REER (cotisations REER)	Produits aux fins de la déclaration des cotisations versées dans un régime enregistré d'épargne-retraite (REER)		
	Pour les cotisations versées pendant l'année civile 2025	Semaine se terminant le janvier 16	Semaine se terminant le janvier 16
	Pour les cotisations versées pendant les 60 premiers jours de l'année 2026	Semaine se terminant le janvier 30 puis chaque semaine par la suite	Semaine se terminant le janvier 30 puis chaque semaine par la suite
T4A/Relevé 1/NR4 (retraits de REEE)	Indiquent les paiements d'aide aux études reçus par le bénéficiaire d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) ou d'autres sources.	Semaine se terminant le février 27	Semaine se terminant le février 27
T4RSP/Relevé 2/NR4 (retraits de REER)	Indiquent les retraits d'un REER.	Semaine se terminant le février 27	Semaine se terminant le février 27
T4RIF/Relevé 2/NR4 (retraits de FERR)	Indiquent les retraits d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR), d'un fonds de revenu de retraite immobilisé (FRRI) ou d'un fonds de revenu de retraite réglementaire (FRRR)	Semaine se terminant le février 27	Semaine se terminant le février 27

Document/ feuillet fiscal	Aperçu	Date d'envoi prévue	Date de disponibilité en ligne prévue
Comptes non enregistrés			
Sommaire des opérations (T5008/Relevé 18)	Indique toutes les opérations sur titres effectuées pendant l'année civile.	Semaine se terminant le février 27	Semaine se terminant le février 27
Relevé des gains/pertes réalisés	Liste de tous les titres vendus dans votre compte pendant l'année civile.	13 mars au 20 mars	13 mars au 20 mars
T3/Relevé 16/NR4 (revenus de fiducies et de fonds communs de placement)	Indiquent le revenu des placements détenus dans des fiducies de revenu, des FNB ou des fiducies de capital.  <b>Nota :</b> Dans le cas des fonds communs de placement, les feuillets fiscaux sont envoyés directement par les sociétés de fonds respectives.	Semaine se terminant le mars 27*	Semaine se terminant le mars 27*
Lettre d'honoraires	Détaille les frais payés au cours de l'année civile pour tout compte Portefeuille futé	Semaine se terminant le janvier 30	Semaine se terminant le janvier 30

## Résidents du Québec

Les résidents du Québec recevront les relevés suivants, en même temps que les feuillets d'impôt pour la déclaration de revenus au fédéral:

- Relevé 1 ou Relevé 2 avec la trousse du feuillet T4
- Relevé 16 avec la trousse du feuillet T3

## Portefeuille futé BMO fournit cette publication dans un but d'information seulement



\*Les feuillets fiscaux sont produits en fonction de l'information fournie par les émetteurs. L'envoi des feuillets fiscaux dans le cas des émetteurs qui ne fournissent pas l'information requise à temps sera retardé et les documents seront accessibles le plus tôt possible après ces dates.

Portefeuille futé BMO fournit cette publication dans un but d'information seulement. Cette publication ne prétend pas offrir de conseils professionnels et ne doit pas être considérée comme telle. Le contenu de cette publication provient de sources que nous croyons fiables, mais Portefeuille futé BMO ne peut pas garantir son exactitude ou son exhaustivité. L'information contenue dans ce document ne constitue pas une analyse définitive de l'application des lois fiscales, fiduciaires ou successorales. Les commentaires sont de nature générale et, par conséquent, nous vous conseillons d'obtenir un avis professionnel sur votre situation fiscale particulière.

BMO Gestion de patrimoine est le nom de marque du groupe d'exploitation qui comprend la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées, comme BMO Nesbitt Burns Inc., qui offrent des produits et des services de gestion de patrimoine. Portefeuille futé BMO est un produit de BMO Nesbitt Burns.

« BMO (médailon contenant le M souligné) » et « BMO (médailon contenant le M souligné) Gestion de patrimoine » sont des marques de commerce déposées de la Banque de Montréal, utilisées sous licence. « Nesbitt Burns » et « Portefeuille futé » sont des marques de commerce de BMO Nesbitt Burns Inc., une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal.

BMO Nesbitt Burns Inc. est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation des investissements.

Tous droits réservés. La reproduction de ce document sous quelque forme que ce soit ou son utilisation à titre de référence dans toute autre publication est interdite sans l'autorisation écrite expresse de Portefeuille futé BMO.